

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires au 310, rue de l'Église à Donnacona, le mardi 14 mars 2017 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Isabelle Mainguy	M. Roger B. Plamondon
Mme Johanne Minville	M. Serge Tremblay
Mme Lina Moisan	M. Yves Walsh

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le primaire
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDA

ABSENCES

Mme Marie-Claude Deschênes
M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs, et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC58/16-17

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mars 2017 :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

De la séance extraordinaire du 14 mars 2017

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

5.1

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

6.1

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

7.1

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

8.1

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1

9.2

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10.1
- 10.2

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1 Nomination à la direction générale
- 11.2 Transfert des pouvoirs et des responsabilités de la direction générale

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1
- 12.2

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC59/16-17

11.1 NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Considérant que le poste de directeur général est devenu vacant suivant l'annonce du départ à la retraite de monsieur Jean-Pierre Soucy ;

Considérant que ledit poste fut ouvert à l'interne et à l'externe simultanément sous la supervision de la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc ;

Considérant les résultats d'entrevues réalisées par le comité de sélection ;

Considérant les résultats des tests psychométriques réalisés par la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc ;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

De nommer Monsieur Luc Galvani au poste de directeur général de la Commission scolaire de Portneuf ;

De mandater le président monsieur David Montminy à signer un contrat d'une durée de cinq (5) années avec une date d'entrée en fonction le 3 avril 2017 et cela, selon les dispositions applicables au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC60/16-17

11.2

TRANSFERT DES POUVOIRS ET DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Attendu que Monsieur Jean-Pierre Soucy terminera son mandat de directeur général à la Commission scolaire de Portneuf le 3 avril 2017 ;

Attendu que Monsieur Luc Galvani occupera le poste de directeur général et, à ce titre, remplacera Monsieur Jean-Pierre Soucy;

Attendu que La commission scolaire doit éviter tout problème relié à ses droits, obligations et responsabilités qui sont rattachés à la personne de Monsieur Jean-Pierre Soucy lorsque spécifiquement nommé au moment d'une résolution, d'une entente ou d'un contrat;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

Que Monsieur Luc Galvani assume, à compter du 3 avril 2017, tous les droits, obligations et responsabilités qui appartiennent ou ont été dévolus par résolution, contrat ou entente à Monsieur Jean-Pierre Soucy durant son mandat de directeur général;

Que Monsieur Luc Galvani soit présumé avoir été formellement et légalement désigné pour assumer toutes les obligations légales et civiles et autres de Monsieur Jean-Pierre Soucy comme directeur général à compter du 3 avril 2017 comme si chacune de ces obligations avait fait l'objet d'une résolution spécifique;

Que Monsieur Luc Galvani soit reconnu comme mandataire de la Commission scolaire de Portneuf pour toute résolution ayant spécifié le nom de Monsieur Jean-Pierre Soucy pour l'exécution de tout geste de nature légale, civile ou administrative comme si toute résolution avait été amendée spécifiquement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC61/16-17
13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Lina Moisan propose la levée de l'assemblée à 19 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune.

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune.

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune.

DOCUMENT REMIS :

Aucun.